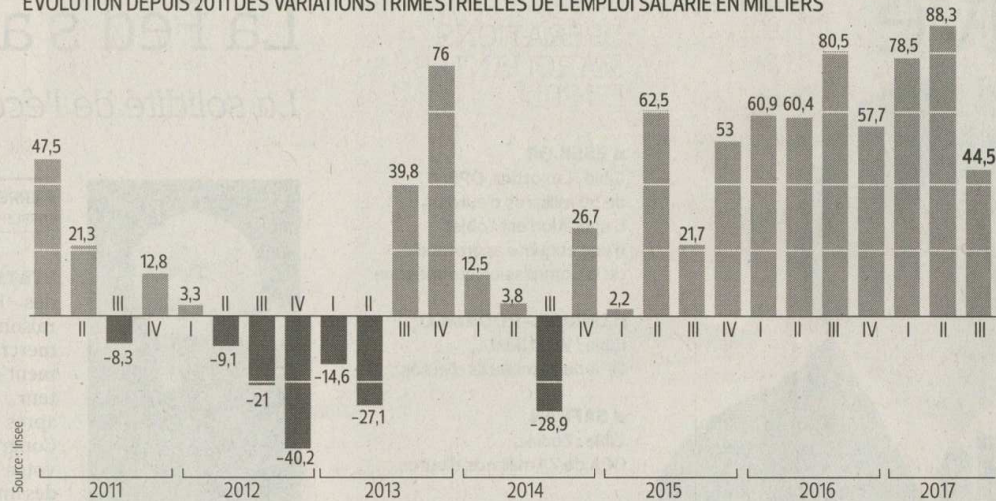




Muriel Pénicaud, ministre du Travail, mardi lors des Rendez-vous de Grenelle.

TWITTER

Un tassement des créations nettes d'emplois au 3^e trimestre 2017
ÉVOLUTION DEPUIS 2011 DES VARIATIONS TRIMESTRIELLES DE L'EMPLOI SALARIÉ EN MILLIERS



Le marché de l'emploi reste très dynamique

Le nombre de postes dans le public et le privé a dépassé les 25 millions au troisième trimestre 2017, un record.

La hausse du chômage constatée au troisième trimestre est probablement liée à la baisse des politiques d'emploi court-termistes

MURIEL PÉNICAUD, MINISTRE DU TRAVAIL

MANON MALHÈRE @ManonMalhere

TRAVAIL L'heure était plutôt à l'optimisme au ministère du Travail lors de la deuxième édition, mardi, des rendez-vous de Grenelle consacrés à la situation du marché du travail. « La dynamique du marché du travail est bien orientée, avec toutefois des points de vigilance », a plaidé la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, qui a lancé après son arrivée ces rencontres trimestrielles entre experts pour mettre un terme aux commentaires mensuels sur les données très volatiles du chômage publiés par Pôle emploi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre juillet et septembre, la France a enregistré 44500 créations nettes d'emplois salariés, portant à 269100 le nombre de nouveaux postes en France sur les

12 derniers mois. Et surtout à plus de 25 millions - un record - le nombre d'emplois total (public et privé) en France. Cette hausse trimestrielle, la douzième d'affilée, s'observe dans le secteur privé avec la création de 49000 emplois - dont 47300 pour les services marchands -, alors que la fonction publique a connu une baisse de 5900 postes.

Cette progression de l'emploi salarié évolue toutefois à un rythme plus modéré qu'au trimestre précédent. Et ce n'est pas lié à la conjoncture, qui reste bonne. « On observe un moindre soutien des politiques à l'emploi », constate Selma Mahfouz, la directrice du service des statistiques du ministère du Travail. L'arrêt fin juin de la prime à l'embauche aux PME mise en place en janvier 2016 a joué. Tout comme la diminution du nombre

de contrats aidés depuis la rentrée par le gouvernement, qui assume cette diminution « de politiques de l'emploi court-termistes », selon les termes de la ministre du Travail.

Chômage toujours élevé

Mais ce ne sont pas les seules raisons. Même s'il reste à un niveau élevé, l'intérim a ralenti au troisième trimestre, ce qui limite ainsi la création d'emplois. Enfin, « il y a un effet conjoncturel », estime l'économiste Xavier Timbeau (OFCE). Selon lui, le ralentissement du rythme de création d'emplois devrait se poursuivre, même si la dynamique est « solide ». Car, si les entreprises ont recommencé à embaucher à partir de 2016 avec un nombre d'emplois créés « exceptionnel », elles entament une phase plus stratégique en matière

de recrutement pour accroître leur productivité.

Il reste que, pendant ce temps, le taux de chômage - estimé à 9,7% au troisième trimestre par l'Insee - continue d'être élevé. Pas de quoi donc se reposer sur ses lauriers. D'autant que « les effets de la croissance et des réformes structurelles mettront du temps à avoir un impact massif » sur le chômage, a concédé Muriel Pénicaud. Et la ministre d'insister sur « l'enjeu absolument stratégique et décisif » des compétences et de la qualification pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises. Et ce en agissant en particulier sur l'employabilité des personnes les moins diplômées.

« Depuis la crise, on observe un décrochage du taux d'emploi des moins diplômés », confirme Selma Mahfouz. Plus spécifiquement,

l'écart entre les taux d'emploi des personnes titulaires d'un diplôme plus élevé que le bac et les non-diplômés s'est creusé de 13 points entre 2008 et 2017. Et « ce phénomène ne se régule pas tout seul », insiste la ministre. Le défi est donc de taille.

« Ce décrochage est assez atypique dans la mesure où il ne s'observe pas dans d'autres pays européens, abonde de son côté Denis Ferrand, directeur général de l'institut Coe-Rexecode. Une situation qui pose aussi la question de la surqualification dans certains postes. » Car la hausse générale du niveau d'études, qui s'observe depuis plusieurs années, a en partie mené à un déclassement professionnel des diplômés, qui a relégué les personnes les moins qualifiées au bout de la file d'attente pour obtenir un emploi. ■